

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'auberge gouverneur de Shawinigan (1100 Promenade Du St Maurice, Shawinigan), **le mardi, vingt-quatrième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf (24 septembre 2019), QUATORZE HEURES (14 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Jean Lamarche, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés. : 2019-09-4988

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2019
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Octroi du contrat pour la collecte sélective et le transport des matières recyclables de la MRC de Mékinac – OS-849
8. Demande de modification du certificat d'autorisation pour le traitement des eaux de lixiviation du LET de Champlain
9. Programme de traitement des matières organiques (PTMOBC) – Dépôt d'un avant-projet et d'un projet – Autorisation
10. Services professionnels d'ingénierie liés à la construction de la phase 2 de la cellule d'enfouissement no 5 du LET de Saint-Étienne-des-Grès
11. Autres sujets

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

- Autorisation d'octroi de l'appel d'offre pour la réfection de la toiture métallique de l'usine de traitement des eaux et de la station de pompage PPC-1 du LET de Saint-Étienne-des-Grès – OS-855
- Modification au calendrier 2019 des séances du conseil d'administration

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4989

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2019**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 22 août 2019.

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4990

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENTS**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR JEAN LAMARCHE**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4991

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de septembre 2019, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, greffier.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés. : 2019-09-4992

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE
ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA
MRC MÉKINAC — (OS-849)**

ATTENDU que la Régie a implanté sur son territoire un système de collecte sélective de porte à porte;

ATTENDU que l'actuel contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables de la MRC de Mékinac vient à échéance sous peu;

ATTENDU les soumissions déposées suite à l'appel d'offres public :

Soumissionnaires	Prix soumis par foyer (par année) (taxes en sus)			Conformité
	Option A 1 an (1 an option)	Option B 3 ans (1 an option)	Option C 5 ans	
Service Cité Propre inc.	42,98 \$	33,90 \$	32,56 \$	Oui
Services Matrec	55,00 \$	53,75 \$	52,50 \$	Oui
Gestion sanitaire David Morin	37,94 \$	39,62 \$	-	Oui

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-849 pour la collecte sélective et le transport des matières recyclables de la MRC de Mékinac, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Service Cité Propre inc., selon l'option C pour une durée de 5 ans, et selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés. : 2019-09-4993

**DEMANDE DE MODIFICATION DU CERTIFICAT
D'AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES EAUX DE
LIXIVIATION DU LET DE CHMAPLAIN**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur général à signer une demande de modification du certificat d'autorisation numéro 7522-04-01-00007-25 pour le traitement des eaux de de lixiviation du LET de Champlain auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, et ce, afin de permettre l'ajout d'un réactif au procédé de traitement des eaux de lixiviation.

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4994

**PROGRAMME DE TRAITEMENT DES MATIÈRES
ORGANIQUES (PTMOBC) – DÉPÔT D'UN AVANT-PROJET
ET D'UN PROJET – AUTORISATION**

Il est proposé par **MONSIEUR JEAN LAMARCHE**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser le directeur général à déposer, pour et au nom de la Régie, un avant-projet et un projet à l'autorité du PTMOBC.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4995

**SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE LIÉS À LA
CONSTRUCTION DE LA PHASE 2 DE LA CELLULE
D'ENFOUISSEMENT NO 5 DU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-
GRÈS**

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer un contrat à Groupe Alphar inc., pour des services professionnels liés à la construction de la phase 2 de la cellule d'enfouissement no 5 du LET de Saint-Étienne-des-Grès, selon les termes et conditions prévus à l'offre de services RGM-001 daté du 11 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés. : 2019-09-4996

**AUTORISATION D'OCTROI DE L'APPEL D'OFFRE POUR
LA RÉFECTION DE LA TOITURE MÉTALLIQUE DE L'USINE
DE TRAITEMENT DES EAUX ET DE LA STATION DE
POMPAGE PPC-1 DU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS –
(OS-855)**

ATTENDU les différents bâtiments sur le site de la Régie;

ATTENDU la nécessité d'effectuer la réfection de la toiture de l'usine de traitement des eaux et de la station de pompage PPC-1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'administration de la Régie à octroyer, suite à l'ouverture de l'appel d'offres public, le contrat OS-855 pour la réfection de la toiture métallique de l'usine de traitement des eaux et de la station de pompage PPC-1 du LET de Saint-Étienne-des-Grès, au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, sous réserve que le montant du contrat n'excède pas la somme de 25 000 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Rés. : 2019-09-4997

**MODIFICATION AU CALENDRIER 2019 DES SÉANCES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie afin de tenir une séance ordinaire le jeudi 28 novembre à 18h, plutôt que le jeudi 21 novembre à 18h

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés. : 2019-09-4998

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu de lever l'assemblée à quatorze heures dix minutes (14 h 10).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE